



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LES RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DU DROIT

2025 / 2026

Séminaire - Droit

Modalités d'enseignement :

Formation continue

► PRÉSENTATION

Séminaires À Distance Ou En Présentiel Proposés Dans Le Cadre De La Formation Obligatoire Des Avocats

Animée par la volonté de mettre le savoir au service de la pratique professionnelle, désireuse de consolider le lien entre les chercheurs et les acteurs du droit, l'université Panthéon-Assas propose quatre types de rendez-vous sous la direction de [Arnaud MARTINON](#), professeur à l'université Panthéon-Assas et Nicolas ANCIAUX, maître de conférence à la Sorbonne (Paris 1).

► OBJECTIFS

Proposer des séminaires validés dans le cadre de la formation obligatoire des avocats sous 4 types de rendez-vous :

Actualité : 4 heures pour se mettre à jour dans une discipline du droit ;

Thématische : 4 heures pour se perfectionner sur un thème du droit ;

Trimestrielle : même intervenant, même public et même discipline : quatre rencontres par an, pour échanger, à distance ou sur place, sur l'actualité d'une discipline du droit ;

In Situ : assurée au sein du cabinet ou de l'entreprise, la formation est définie en fonction de vos besoins.

Soutenu par un conseil scientifique, **Les Rendez-vous des professionnels du droit** sont un lieu de réflexion et d'échanges tournés vers la pratique du droit.

Un format adapté :

- > En petits groupes ;
- > Des débats adaptés à vos besoins ;
- > Des supports de cours actualisés.

► ORGANISATION

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr

Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PROGRAMME

« TRIMESTRIELLE » SÉMINAIRES À DISTANCE OU EN PRÉSENTIEL : QUATRE RENCONTRES PAR AN POUR ÉCHANGER SUR :

- L'ACTUALITÉ DU DROIT DU TRAVAIL AVEC ARNAUD MARTINON, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS.

- > mercredi 12 mars 2025 de 9h à 13h
- > mercredi 25 juin 2025 de 9h à 13h
- > mercredi 08 octobre 2025 de 9h à 13h
- > mercredi 10 décembre 2025 de 9h à 13h

La trimestrielle en droit social, assurée par le professeur Arnaud Martinon, a pour objectif de faire le point sur les sujets essentiels du droit du travail et du droit de la sécurité sociale.

En fonction de l'actualité, seront abordés notamment les points de droit relatifs à :

- > la conclusion du contrat de travail et les contrats précaires;
- > les droits et obligations des parties, notamment les sujets relatifs aux droits fondamentaux, le harcèlement sexuel ou moral;
- > la santé du salarié, notamment l'inaptitude physique et le contentieux des accidents de travail et de la maladie professionnelle;
- > l'exécution du contrat de travail, notamment la modification du contrat de travail ou le transfert d'entreprise;
- > la rupture du contrat, au travers de la procédure de licenciement, du motif personnel ou économique du licenciement, le plan de sauvegarde de l'emploi, ... Egalement les autres modes de rupture (prise d'acte, démission, résiliation judiciaire);
- > le droit syndical (représentativité syndicale, désignation du délégué syndical ou du représentant de la section syndicale, ...)
- > le comité social et économique (périmètre de mise en place, élections professionnelles, moyens et missions du CSE)
- > le droit des conventions et accords collectifs de travail (conclusion, négociation obligatoire, révision, mise en cause et dénonciation)
- > la qualification et les effets de la grève.

► PLUS D'INFORMATIONS

<https://assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/rendez-vous-professionnels-droit>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université